ESSAI

SUB LA

POLITIQUE DE GRÉGOIRE-LE-GRAND

EN GAULE

D'APRÈS SES LETTRES

Par Henri MORIS

CHAPITRE I.

Pour déterminer l'influence de Grégoire-le-Grand en Gaule, nous avons un document précieux : le recueil de ses lettres en général, et en particulier de celles qu'il adressa aux rois, aux évêques, aux abbés, aux administrateurs des biens de l'Église dans notre pays. Nous pouvons avoir une entière confiance en leur auteur : son caractère nous est un sûr garant de sa véracité.

Grégoire est avant tout un évêque; il ne songe qu'à la cause de Dieu, dont il est le représentant sur la terre. Mais, tout en restant évêque, il joue un rôle politique. Sa politique, il est vrai, peut prendre un nom spécial; nous l'appellerons ecclésiastique.

CHAPITRE II.

Les empereurs romains abandonnaient Rome; les princes francs étaient favorables à la papauté. Grégoire se tourne du côté de l'Occident, de la Gaule, sans toutefois rompre définitivement avec Constantinople.

Il connaissait la Gaule, depuis son séjour à la cour de Tibère, où il avait rencontré un aventurier franc nommé Gundowald, et plusieurs ambassades venues de ce pays. Pape, il la connut mieux encore par les rapports des administrateurs du « petit patrimoine » que Rome y possédait.

CHAPITRE III.

Les relations de la Gaule avec Rome depuis Clovis étaient froides et même avaient cessé complétement. Au moment où Grégoire entre de nouveau en rapports avec elle, la Gaule était avec l'Espagne, convertie depuis peu, la seule nation catholique de l'Occident; mais de nombreux abus s'étaient glissés dans son sein : souvent, à la mort des évêques, les laïques se faisaient tonsurer et parvenaient du premier coup aux plus hautes dignités ecclésiastiques; — la simonie était en honneur; — l'hérésie faisait quelques ravages; — l'esclavage florissait entre les mains des Juifs; — enfin le paganisme n'avait pas encore disparu, et les anciennes croyances étaient si enracinées que l'on voyait souvent l'étrange spectacle d'hommes adorant à la fois le Christ et Teutatès.

CHAPITRE IV.

Le pontife adresse les louanges les plus flatteuses aux rois francs, et surtout à Brunehaut, qui pourtant n'est pas une reine sans tache et sans reproche. Mais il ne fait que suivre les mœurs ecclésiastiques de son temps, ne tenant pas compte de la conduite privée des princes et ne considérant que leur attitude envers l'Église.

CHAPITRE V.

A la faveur de ces louanges, Grégoire ne sollicite pas d'eux,

comme l'avait fait Pélage II, et comme le feront ses successeurs, une intervention dans la péninsule, abandonnée et pressurée par l'empereur, désolée par la guerre. Il se contente, en véritable apôtre, d'armer les rois francs contre tout ce qui, dans leurs états, entravait les progrès de la foi et de la civilisation chrétienne, à laquelle, grâce à leur protection, il espère faire opérer de nouvelles conquêtes.

1° Il recommande aux princes francs tous les prêtres qui sont en Gaule, et particulièrement les administrateurs du patrimoine de l'Église.

2º Il s'efforce de remplacer la législation franque par la législation romaine, et déjà les décrets de Childebert marquent un progrès dans les mœurs des Francs.

3º Il protège les esclaves, surtout les Chrétiens tombés aux mains des Juifs, et demande à Brunehaut de faire cesser un tel état de choses; mais il repousse énergiquement les mesures de rigueur dont les Juifs étaient déjà victimes au sein de la chrétienté naissante.

4º Il a à cœur de faire disparaître les derniers vestiges du paganisme et s'attaque surtout à la confusion impie de l'ancien culte avec la religion chrétienne.

5º Il exhorte Brunehaut à ramener à l'orthodoxie les hérétiques.

6° Il lui demande de sévir contre les vices du clergé.

7° Les abus qu'il attaque avec le plus de vigueur, c'est la simonie, c'est l'envahissement des évêchés par les laïques. Il comprenait assez comment de tels hommes gouvernaient l'Église.

Pour remédier à tous ces abus, Grégoire réclame instamment des évêques et des rois la convocation d'un synode; mais, prières inutiles, le synode ne fut pas réuni.

8º Grégoire demande aux princes de l'aider dans la conversion de l'Angleterre. Ils favorisent Augustin et les apôtres des Angles à leur passage en Gaule; c'est à Brunehaut, selon le pontife, qu'après Dieu, ces peuples doivent d'entendre la prédication de l'Évangile.

CHAPITRE VI.

Le pape a une grande influence sur l'esprit de ces rois, auxquels il marque les réformes nécessaires. Cette influence est surtout signalée par le fameux diplôme d'Autun, qui établit la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Mais, là encore, il ne s'agit que des intérêts de l'Église.

CHAPITRE VII.

Grégoire ne joue donc qu'un rôle religieux en Gaule; mais le terrain qu'il fait gagner à la cause de Dieu est en même temps gagné pour la papauté. Toutes ses formules, exclusivement religieuses, prendront peu à peu un sens politique et Grégoire I touche à Grégoire VII. C'est lui qui montre à ses successeurs quel pourra être un jour le rôle des rois francs; et, si plus tard la papauté leur demande appui pour conquérir son indépendance, s'ils fondent le pouvoir temporel du Saint-Siège, il faut en faire remonter la cause première à Grégoire-le-Grand.

APPENDICE.

Courte étude sur l'œuvre monastique de Grégoire en Gaule.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)